

**Extrait des délibérations  
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes  
Séance plénière du jeudi 16 juin 2022**

**D03\_160622**

*L'an deux mil vingt-deux, le seize juin à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'auditorium de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Désignation d'un élu étudiant de la CFVU ou du CA pour siéger en tant que titulaire à la Commission Vie Étudiante

**Président de séance** : David DECHENAUD

**Membres présents** : Catherine ORSINI-SAILLET, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Adèle FABRE, Matthieu HOARAU RANGLA, Nicolas HOGREL, Charles-Antoine JOURNET, Emmy MARC, Amaury PELLOUX-GERVAIS, Maximilien ROBSON.

**Membres représentés** : Véronique MOLINARI (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Zineb SIMEU-ABAZI (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Nicolas TERZI (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Jean BRETON (procuration à Fabienne HANS), Moira BIAUX (procuration à Emmy MARC), Séverin CONSTANT-MARMILLON (procuration à Nicolas HOGREL), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Emma VASSAL (procuration à Charles-Antoine JOURNET), Laurence VIANES (procuration à Cédric LAURENT).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Considérant la vacance d'un siège de titulaire dans le collège des représentants des étudiants au sein de la commission vie étudiante ;

Considérant dès lors qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant des étudiants parmi les membres élus au conseil d'administration et à la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Considérant que se sont portés candidats :

- Malo WARIN,
- Manon BOURET.

Les candidatures de Malo WARIN et Manon BOURET sont soumises au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	16
Membres représentés	9
Nombre de votants	25
Voix en faveur de Malo WARIN	13
Voix en faveur de Manon BOURET	7
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire désigne à la majorité de ses membres présents et représentés, Malo WARIN pour siéger à la Commission vie étudiante en tant que titulaire.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 29 juin 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

*Publié le : 01/07/2022*

*Transmis au Rectorat le : 01/07/2022*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DÉLIBÉRATIONS  
N°D03\_160622**

## Rappel statuts

- ▶ Statuts : CVE est une formation du CAc (paragraphe 3)
- ▶ Art 52 : Une commission vie étudiante est créée par **délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire** qui en fixe la **composition** et les modalités de désignation de ses membres. Elle décide également des **compétences** qu'elle lui délègue parmi celles dans le champ de la vie universitaire mentionnées à l'article 49 sans pour autant pouvoir lui déléguer **l'intégralité de ces dernières**.

# Missions de la Commission vie étudiante

- ▶ Proposition de périmètre CVE et de délégations de la CFVU (statuts de l'EPE)
  - 10. (CFVU) Adopte les mesures globales permettant aux étudiants de développer des activités culturelles, sportives, associatives et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;
  - 11.(CFVU) Adopte les mesures globales permettant le soutien de la vie associative des étudiants et à ce titre elle exerce les compétences dans le cadre du FSDIE
  - 12. (CFVU) Propose des orientations de nature à améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants (**hors pédagogie**), notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, fait des propositions en ce qui concerne les services médicaux et sociaux
  
- Elabore la politique de la vie étudiante, rédige un schéma directeur de la vie étudiante
- Pilote et évalue la politique de vie étudiante (définition des indicateurs, etc)
- Pilote l'utilisation des moyens dédiés à la vie étudiante dans le respect de l'enveloppe et du cadre stratégique défini par le conseil d'administration,
- Pilote la programmation et le bilan CVEC sur proposition du comité ressource CVEC qu'elle soumet au conseil d'administration

# Composition

- ▶ Pilotage : VPVE + VPE
- ▶ Secrétariat de séance par DVE
- ▶ 3 élus étudiants titulaire et 3 élus étudiants suppléants : désignés par la CFVU parmi élus CFVU ou CA
- ▶ 1 élu doctorant : désigné par la CFVU parmi les élus doctorants de la commission recherche ou du CED
- ▶ 2 élus personnels : désignés par la CFVU dont un issu des personnels élus de la CFVU et un issu des personnels élus du CA
- ▶ 6 VPE et équivalent des composantes académiques
- ▶ 6 représentants des composantes académiques (Directeur composante ou Directeur administratif ou VPVE et équivalent)
- ▶ 1 VPE CROUS
- ▶ 1 direction générale du CROUS
- ▶ 4 VP : VP Valence, VPCST, VP RSE, VP RTI
- ▶ Collectivités invitées : Metro, Valence, Région
- ▶ Invités : Rectorat, DGS, DGDF, ADUDA, DCCST, DGDRTI, DGD BAPSO, DirCom, SUAPS, CSU, SAH, CED, VP Numérique, VP Santé, VP Finance, CM OEIP +/- CM à venir
- ▶ 26 membres (12 étudiants soit 46%) + 19 invités
- ▶ Au moins 2 fois par an